**Zeitschrift:** Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

**Herausgeber:** Le messager suisse

**Band:** - (1992)

**Heft:** 38-39

**Artikel:** Idée originale : diminuer le trafic routier grâce à la copropriété automobile

**Autor:** Engel, Ralph

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-848092

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 04.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

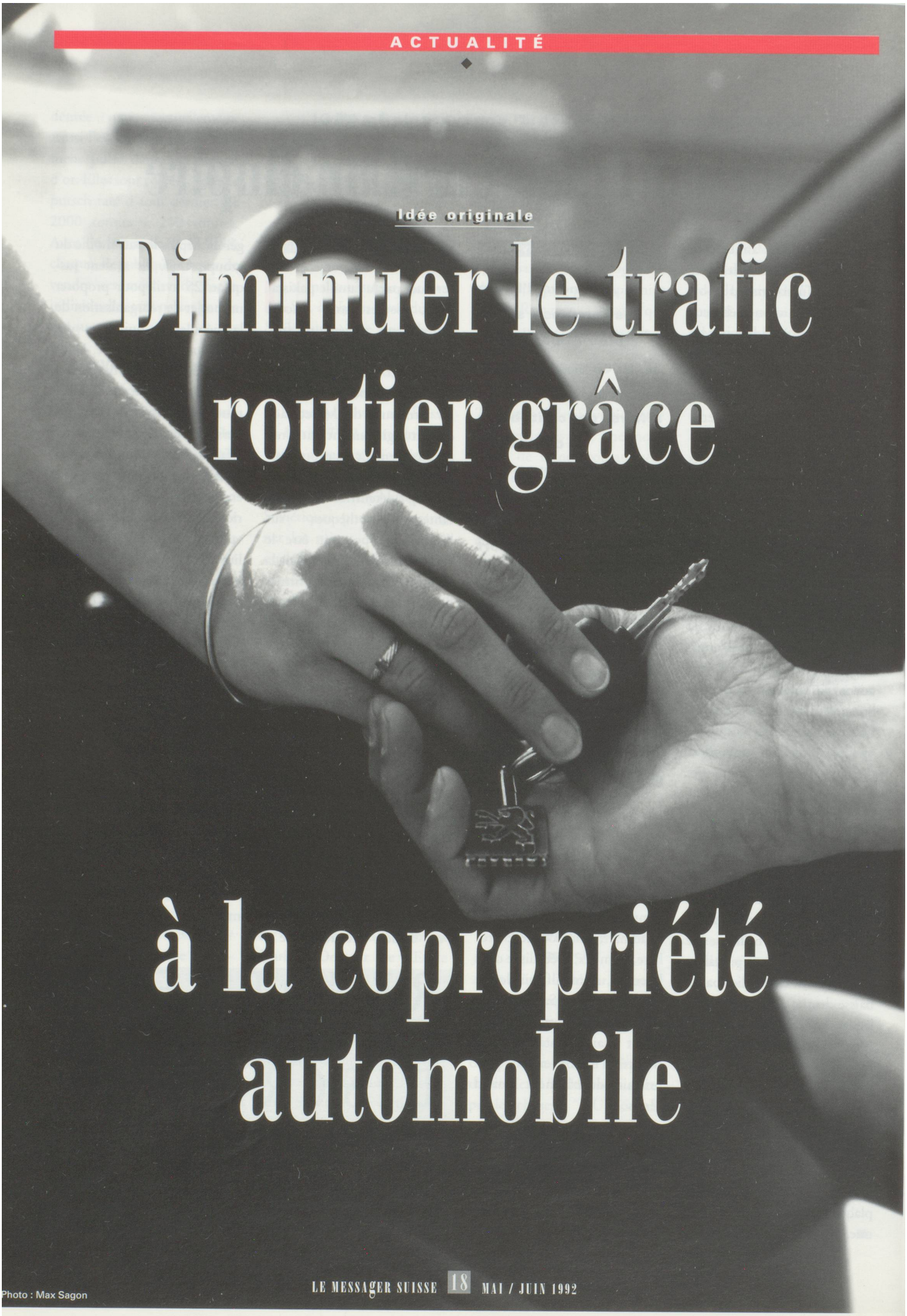

Idée originale

# Diminuer le trafic routier grâce à la copropriété automobile

Photo : Max Sagon

par Ralph Engel

**Le "Car Sharing" a fait mouche outre-Sarine. Le nombre d'adeptes de la copropriété automobile y a doublé en une année. Visant à réduire le trafic routier, ce procédé est plus économique pour l'usager que la location ou l'achat d'une voiture. Il sera bientôt testé en Suisse romande par deux coopératives. Un véhicule, plusieurs utilisateurs : l'idée séduira-t-elle le conducteur romand ? L'aventure commença voilà deux ans pour Ernst Sager. Ce père de famille zurichois décide de vendre sa voiture. Mais une année plus tard, il regrette son geste. Il devient alors membre d'une des deux copropriétés automobiles de Suisse : la ShareCom de Zurich. Son droit d'entrée, 1000 francs suisses, lui sera remboursé quand il quittera la société.**

La contribution est identique chez Auto-Teilet-Gesellschaft (ATG), l'autre coopérative, installée à Lucerne. Histoire de rester proche de ses idées, Ernst Sager partage avec sept autres automobilistes une Opel Kadett Caravan parquée à cinq minutes de chez lui. Actuellement, ils sont 1000 en Suisse alémanique à se partager 75 voitures, dans 45 localités. Ce qui fait en moyenne 13 conducteurs par véhicule. Oubliée, la conduite individualiste de la plupart des automobilistes !

### 65 centimes le kilomètre

La réservation ne s'effectuera à distance, via téléphone ou écran, que dans une année au mieux. D'ici là, l'adepte de la voiture partagée doit s'inscrire une semaine à l'avance, si possible, en déposant son bulletin de réservation dans une caissette fermée, placée à proximité de "sa" voiture. Là s'y trouvent les clés. Cependant, même sans préavis, Ernst Sager a toujours obtenu le véhicule. Le Zurichois utilise la voiture aux couleurs de la coopérative environ trois fois par mois, pour une durée variant d'une demi-journée à deux jours. Clé de voûte du système très décentralisé - sauf pour la facturation - un chef de groupe règle les litiges éventuels. Il est également responsable de l'entretien du véhicule. Tous les deux mois, le copropriétaire reçoit une facture. Actuellement, il débourse 65 centimes par kilomètre roulé. Tous frais compris : essence, assurance casco avec franchise de 1000 frs. s., réparations et amortissement. A cela s'ajoute un tribut de 40 frs.s. par année. A Lucerne, ATG tient compte dans sa facturation de la tranche horaire et de la durée d'utilisation. Cela afin de dissuader un accaparement par un seul conducteur. ShareCom va suivre cette voie dès juillet.

### Pas de concurrence

Il faut rouler des centaines de kilomètres par mois, pour atteindre des coûts comparables aux frais d'un propriétaire de voiture. Mais à moins de deux personnes, il reste plus avantageux de monter dans un train. Une proportion voulue par les auteurs du projet. Leur but n'est pas de concurrencer les transports publics. D'ailleurs 80 % des adeptes du "Car Sharing" en Suisse sont d'anciens propriétaires d'automobiles. Par ailleurs, ShareCom "offre" également caméras vidéos et voiliers à ses membres. La coopérative a le souci de "promouvoir un usage raisonnable des biens de consommation".

### Maillon faible

Bientôt réunies sous le nom de "Share", les deux coopératives veulent partir à la conquête des conducteurs romands. Même s'il faudra trouver une autre façon de se vendre, peut-être en insistant sur l'eurocompatibilité de la formule, lance le président de Share-Com. L'informatisation de la réservation, maillon faible du système, le préoccupe. Un prototype de réservation à distance est lancé depuis le mois de mai. L'Association Transports et Environnement (ATE) a déjà développé un contrat type de copropriété de voiture pour la Suisse romande. Cependant faute d'un véritable réseau, il ne s'est pas répandu. Quant au Touring Club Suisse (TCS), il estime que tout projet favorisant la diminution du trafic est le bienvenu. ■